

RGPD

CONGRESSISTES & VISITEURS NON-EXPOSANTS

Contact / Correspondance

5/7 avenue de Paris 94300 Vincennes

© 01 49 57 57 47

adirection@agencebec.com

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à :

L'Union des Maires

Pour les finalités suivantes :

- Suivi des inscriptions/fréquentation des Universités des Mairies,
- Sécurité des personnes inscrites aux Universités des Mairies,
- Facturation et établissement de la politique tarifaire.

L'Agence B.E.C

7 Avenue de Paris - 94 300 Vincennes

Pour les finalités suivantes :

- Inscription en ligne des visiteurs aux Universités des Mairies,
- Délivrance des badges d'entrée,
- Facturation et établissement de la politique tarifaire,
- Diffusion des offres proposées par l'Agence B.E.C.

Les destinataires de vos données sont les services de :

- l'Union des Maires
- · l'Agence B.E.C

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression pour motif légitime, des informations qui vous concernent.

Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à :

Agence B.E.C

Correspondant Informatique et Libertés 7 Avenue de Paris - 94 300 Vincennes <u>direction@agencebec.com</u>

Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL : https://www.cnil.fr/

En l'absence de tout contact, vos données seront conservées sur une durée maximum de 3 ans par l'Agence B.E.C et 10 ans par l'Union des Maires.

Le badge d'accès aux Universités des Mairies est nominatif et strictement personnel à chaque Participant.

Autorisation au droit à l'image // Consentement au transfert des coordonnées professionnelles

La lecture du badge à l'entrée vaut acceptation sans réserve par le Participant d'être cité, photographié ou filmé, ainsi qu'autorisation d'exploitation de son image dans les conditions visées à l'Article 16 du Règlement Intérieur de la manifestation.

La lecture du badge sur le stand d'un exposant à l'initiative du Participant vaut consentement du Participant à la communication de ses coordonnées professionnelles à l'exposant, dans les conditions visées à l'Article 19 du Règlement Intérieur de la manifestation.

L'inscription en ligne vaut consentement du Participant à la communication de ses coordonnées professionnelles à l'exposant, dans les conditions visées à l'Article 20 du Règlement Intérieur de la manifestation.

Pour toute information concernant le traitement des données personnelles des Participants, se reporter à l'Article 18 du Règlement Intérieur de la manifestation.

Le Règlement Intérieur de la manifestation, est disponible en ligne à tout moment à l'adresse : https://agencebec.fr/reglement-interieur/

072024

1/1